



Bulletin Municipal n° 121 JUN 2017



LE MOT DU MAIRE

La fête communale est un rendez-vous joyeux pour tous les habitants de la commune et des alentours.

Cette année, le Comité des fêtes vous propose de vous en mettre plein les yeux. Après vous être restaurés sur le terrain communal, vous pourrez comme d'habitude suivre la retraite aux flambeaux qui nous amènera sur la fête pour un spectacle de danse suivi d'un bouquet d'étincelles.

Le bouquet d'étincelles de la fête sera un avant-gout du magnifique feu d'artifice qui sera tiré le 13 juillet pendant la soirée dansante.

Le lendemain vous être attendus pour le porcelet grillé. A partir de 15h00, Animation par les Pom Pom Girls suivi d'un Grand Spectacle « Le cheval à travers les âges », présentation et acrobaties équestres.

Baptême de Poney en partenariat avec le haras de Neaufles : gratuit pour les enfants.

Des manifestations organisées par le Comité des fêtes pour réjouir les petits et les grands pendant cette période estivale.

Le lundi à la sortie des écoles tour de manèges gratuits.

Pendant les vacances il faut également occuper les enfants : à cet effet, vous aurez comme les autres années la distribution de tickets pour la piscine Sans oublier l'accès libre au plateau sportif et pour les enfants de moins de 12 ans, les 18 juillet et 25 août 2017 de 10h00 à 18h00, création d'un parc de jeux derrière la mairie avec de nombreuses structures gonflables en accès libre et gratuit sous la surveillance des parents.

Pour les plus grands venez-vous amuser avec le rodéo.

Comme chaque année, je vous rappelle quelques règles du bon savoir vivre ensemble, ce qui fait la qualité de notre village.

Vouloir vivre en toute tranquillité c'est savoir préserver celle des autres, avec des gestes simples : respecter les heures pour la tonte des pelouses, éviter l'utilisation de matériel bruyant le matin de bonne heure, à midi ou en soirée.

Si vous aimez la musique elle est destinée à votre usage personnel et non pour tout le quartier.

Je vous souhaite à tous un bon été sous le signe des loisirs et de la détente, avec notre fête du village les 1, 2 et 3 juillet 2017, sans oublier notre bal du 13 juillet et le grand feu d'artifice.

Bonnes lectures.

Je vous souhaite de bonnes vacances à tous.

Le Maire

Jean Pierre FONDRILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept le 28 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre FONDRILLE**.

Etaient Présents : M. LEROY Yvan - Mme BÉZIAN Maud - M. PERNIN David - M. BRANLE Olivier - Mme DECHELLE Diane - M. GUISTI Christophe.

Absents excusés

Mme FOSSE Christine - Mme POULAIN Mélanie - Mme VATTÉ Delphine - M. CAVÉ Jean-Marie - Mme DESCARREGA Hélène a donné pouvoir à M. FONDRILLE Jean-Pierre

Mme DECHELLE Diane a été élue secrétaire de séance.
Le Procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

ADHÉSION MÉDECINE DU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION DE L'EURE

Actuellement la commune dépend du Centre de Gestion de l'Oise pour le service de médecine du travail et de prévention du personnel. Le Centre de Gestion de l'Eure nous sollicite pour une adhésion à leur Centre. Monsieur Le Maire suggère ce changement dès le renouvellement de la cotisation annuelle.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document correspondant.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT C U I C A E DE MONSIEUR SAVARY VINCENT A COMPTER DU 19 MAI 2017

Le contrat de travail CAE CUI de Monsieur SAVARY Vincent se terminant le 18 mai 2017, Monsieur Le Maire suggère de le renouveler pour une période d'un an à compter du 19 mai 2017.

La période de travail pendant le contrat CAE CUI étant satisfaisante, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote « Pour » à l'unanimité, et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document correspondant.

FIN DE CONTRAT C U I C A E DE M. GOURDIN MICHAËL ET EMBAUCHE EN QUALITE D'ADJOINT TECHNIQUE 2^{ème} CLASSE A PARTIR DU 2 JUIN 2017.

Le contrat de travail CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi) de Monsieur Michaël GOURDIN se terminant le 1^{er} juin 2017, Monsieur Le Maire suggère de l'embaucher en qualité d'adjoint technique 2^{ème} classe « stagiaire » pour une période d'un an à compter du 2 juin 2017.

La période de travail pendant le contrat CAE étant satisfaisante, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote, « Pour » à l'unanimité, et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document correspondant.

PROPOSITION ACQUISITION D'UN CHAPITEAU PAR LA VILLE D'ETREPAGNY

La ville d'Etrépagny propose la vente d'un chapiteau de 5mx8m au tarif de 2500.00 euros.
Après étude de l'offre le Conseil décide à l'unanimité de ne pas donner suite car le prix est trop élevé.

ABRIBUS RUE DE LA POSTE

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de déposer une déclaration préalable de travaux concernant le remplacement de l'abribus rue de la poste.

Le Conseil, à l'unanimité donne son accord et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document correspondant.

INFORMATION :

Les formulaires de demandes d'inscriptions aux transports scolaires sont disponibles en mairie, (renouvellement ou première demande)

Merci de passer en mairie dès que possible, pour retirer le dossier.

Les dossiers complets sont à remettre aux Transports Scolaires, de la Communauté de Communes 5 rue Albert Leroy à GISORS **avant le 08 juillet 2017 dernier délai.**

ACTION DU C C A S

Distribution de tickets d'entrée pour la piscine AQUAVEXIN à TRIE-CHATEAU destinés aux enfants de la **COMMUNE** et **nés entre 2000 et 2011 inclus.** (De 6 ans à 17 ans)

Les tickets piscine seront remis en main propre à la mairie pendant les heures d'ouverture, à partir du 12 juillet 2017.

INFORMATIONS DES SERVICES A LA PERSONNE

- Nous vous rappelons que le service de portage de repas à domicile mis en place par la Communauté de Communes Gisors-Epte-Lévrière au 5 rue Jean Jaurès est à votre disposition en appelant le :

02.32.27.83.13 ou **06.33.39.49.45**

- Le système **Présence verte** vous permet de communiquer rapidement avec le service de télésurveillance, puis un membre de la famille ou un voisin, en cas de chute ou de malaise hors portée d'un téléphone.
Renseignements et démonstration au **02.32.23.42.90.**

INFORMATIONS COMMUNALES

RECENSEMENT MILITAIRE :

Nous vous rappelons que cette année, **les jeunes nés en 2001** doivent se faire recenser en mairie dès leur 16 ans, en présentant une pièce d'identité.

L'attestation de recensement délivrée par le secrétariat est nécessaire pour les inscriptions aux examens et au permis de conduire.

Cela leur permettra l'inscription d'office sur la liste électorale dès 18 ans.

PARC DE JEUX

**Structures gonflables
(Pour les enfants de moins de 12 ans)**

Venez découvrir le Rodéo pour les plus de 12 ans

Le mardi 18 juillet 2017 de 10h00 à 18h00 (derrière la mairie)

Le vendredi 25 août 2017 de 10h00 à 18h00 (derrière la mairie)



Accès libre et gratuit sous la surveillance des parents.

Organisé par la Commune

RAPPEL DES BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc.... ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30**
- **Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.**

Les haies débordant sur la voie publique **doivent impérativement être taillées en juin.**

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30
MARDI JEUDI et VENDREDI de 13 h 30 à 18 h 30
MERCREDI et SAMEDI de 9 h 00 à 12 h 00
Tél : 02.32.55.00.04 Fax 02.32.27.08.31 adresse mail : mairie.neaufles@yahoo.fr
Sacs de recyclage disponibles en Mairie

LA MAIRIE SERA FERMÉE LE SAMEDI MATIN DU 15 JUILLET AU 12 AOUT 2017 INCLUS

.....

RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE (9 rue de la Poste) :

MARDI de 8h30 à 12h00	
MERCREDI de 14h30 à 18h00	
JEUDI de 14h30 à 18h00	<u>FERMETURE LE LUNDI</u>
VENDREDI de 14h30 à 18h00	
SAMEDI de 9h00 à 12h00	<u>Tél : 02.32.27.32.52</u>
Sacs de recyclage disponibles à l'Agence Postale	

Retrouvez toute l'actualité de la Commune sur le site : www.neaufles-saint-martin

NEAUFLES 'ANIM

SAMEDI 1 ET DIMANCHE 2 JUILLET 2017

Fête du village organisée par le Comité des fêtes

SAMEDI 1 JUILLET 2017

A partir de 19h00 ; Restauration rapide (TERRAIN COMMUNAL)

21h00 : RETRAITE AUX FLAMBEAUX animée par le « SHOW BOBBIN'S »

Départ au Pont Noir

22h00 : SPECTACLE DE DANSES MODERNES AVEC LA COMPAGNIE VINCENT FLAMENT



23h00 : BOUQUET D'ÉTINCELLES SUR LE TERRAIN COMMUNAL

DIMANCHE 2 JUILLET 2017

9h30 : Messe animée par la Chorale Paroissiale

12h00 : REPAS CHAMPÊTRE

(Inscriptions à la boulangerie de Neaufles ou au 06.60.38.67.84 avant le 29/06/2017)



*Apéritif accompagné de diverses spécialités
Porcelets farcis grillés à la broche accompagnés de
Pommes de terre à la braise (sauce crème-ciboulette)
Salade, Fromage
Pêche Melba*

Café, vins rouge et rosé à discrétion

Prix : 24.00 €uros - Enfants - de 12 ans : 10 €uros



15h00 SPECTACLE les POM-POM GIRLS « CHEERLEAD'EURE »



**SPECTACLE ÉQUESTRE « LE CHEVAL A TRAVERS LES ÂGES »
ACROBATIES**

BAPTÊME DE PONEY AVEC LE HARAS DE NEAUFLES

Gratuit pour les enfants



LUNDI 3 JUILLET 2017

Tours de manège gratuits pour les enfants de la Commune

JEUDI 13 JUILLET 2017

Au Pont Noir

A partir de 19h00 restauration rapide
Saucisses / Frites /Buvette

A partir de 21 heures
SOIRÉE DANSANTE ANIMÉE PAR



« JEFF DJ. ANIMATION »

GRAND FEU D'ARTIFICE

